

Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

Pôle intercommunal
1 voie de la Guitenièrre – BP 16
53 170 MESLAY-DU-MAINE
02 43 64 10 45
contact@paysmeslaygrez.fr



Au 1er Janvier 2017, la commune nouvelle de Val-du-Maine a été créée. Elle est issue du regroupement de la commune de Ballée et d'Epineux-le-Seguin.

COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
 - Élaboration d'une Charte de Territoire et tout document de planification définissant des objectifs à moyen terme de développement industriel, artisanal, commercial, touristique, tertiaire, agricole, social, culturel et de logement pour la Communauté de Communes.
 - SCOT (Schéma de cohérence territoriale).
- Accueil des gens du voyage :
 - Aménagement entretien et gestion d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

➤ Politique du logement et cadre de vie

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. Les actions d'intérêt communautaire sont :

- Programme local de l'habitat (réflexion générale sur le développement de l'habitat, programmation de la construction des logements sociaux sur le territoire).
- Politique de logement social d'intérêt communautaire (en cas de défaillance des organismes de logements sociaux, la Communauté de Communes pourra construire des logements neufs dans les mêmes conditions que celles des bailleurs sociaux).
Achat, réhabilitation des logements anciens d'intérêt communautaire (seront considérés d'intérêt communautaire les opérations d'achat - réhabilitation de logements anciens, dans les parties urbanisées des bourgs, dans les communes de moins de 500 habitants. La réhabilitation des logements appartenant à la commune avant le 31 décembre 2003 reste de la compétence de la commune.).
- Opérations de type « Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat » à réaliser dans le cadre des politiques étatiques, régionales, départementales ou européennes.
- La réalisation de toute étude et analyse générale liées au logement et à l'habitat intéressant l'ensemble du territoire communautaire.

OBSERVATIONS

Le SCOT du Pays de Meslay-Grez a été approuvé le 22 mars 2016.